

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

### NUMERO SPECIAL

Matahiti 155  
N° 49 - Numera Taac**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 29  
no Titema 2006

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 42 52 61

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

#### ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

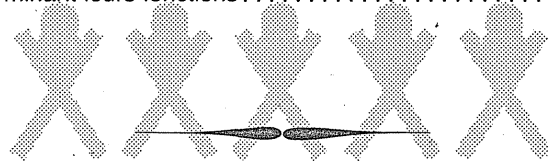
##### ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

Pages

###### Présidence

Arrêté n° 3985 PR du 29 décembre 2006 portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions .....

538



# PARTIE OFFICIELLE

## ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

### ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

#### PRESIDENCE

**ARRETE n° 3985 PR du 29 décembre 2006 portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions.**

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 83-2006 APF/SG du 26 décembre 2006 portant proclamation du Président de la Polynésie française,

Arrête :

Article 1er.— Sont nommés membres du gouvernement avec les fonctions suivantes et dans l'ordre protocolaire :

- M. Temaui Foster, vice-président, ministre du développement communal, chargé de la politique de la ville ;
- M. Teva Rohfritsch, ministre de l'économie et de l'emploi, chargé de l'énergie ;
- Mme Armelle Merceron, ministre des finances et de la fonction publique ;
- M. Moehau Teriitahi, ministre du développement des archipels, chargé des transports interinsulaires et des énergies renouvelables ;
- M. Tearii Alpha, ministre de l'éducation, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- M. Jules Ienfa, ministre de la santé, chargé de la prévention ;

- Mme Madeleine Brémond, ministre du dialogue social, du logement et de la famille ;
- M. Louis Frébault, ministre de l'équipement ;
- Mme Maina Sage, ministre du tourisme et de l'environnement ;
- M. Frédéric Riveta, ministre de l'agriculture et de la pêche ;
- M. Luc Faatau, ministre des affaires foncières et de l'aménagement ;
- Mme Natacha Taurua, ministre de la culture et de l'artisanat ;
- M. Michel Yip, ministre des postes, des communications électroniques et de la periculture ;
- M. Clarentz Vernaudon, ministre de la jeunesse et des sports ;
- M. Moana Blanchard, ministre des transports terrestres, chargé du port autonome de Papeete et des aéroports sous concessions.

Art. 2.— Les attributions relevant des relations internationales, des relations avec l'Etat et les institutions du pays, du transport aérien international et de la communication, sont exercées par le Président de la Polynésie française.

Art. 3.— Le présent arrêté sera notifié au haut-commissaire de la République en Polynésie française et au président de l'assemblée de la Polynésie française, et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 29 décembre 2006.  
Gaston TONG SANG.